



Tel: 05 56 81 88 91

Email : [ac.gironde@free.fr](mailto:ac.gironde@free.fr)

Adresse: 21 rue Saincrie 33000 Bx

## Unedic au régime sec : Les chômeurs privés de droits !



### *Nouvelle Assurance chômage : Réduction des droits pour travail forcé !*

La réforme de l'assurance chômage IMPOSEE par le gouvernement Macron leur permet de faire **4 milliards d'économie** sur le dos des chômeurs !

De plus, la revalorisation de l'assurance chômage n'est plus de la responsabilité des partenaires sociaux mais de celle du Ministère du Travail et donc du Gouvernement !

- L'accès à l'assurance chômage qui passe de 4 mois à 6 mois de travail sur 24 mois au lieu de 28 mois aujourd'hui, **privera ou retardera l'indemnisation de plus de 300 000 demandeurs d'emplois.**
- Le rechargement des droits qui passent de 1 à 6 mois **touchera 250 000 demandeurs d'emplois.**
- Les indemnités chômage seront calculées à partir du salaire journalier moyen de référence et non plus des jours travaillés **devraient impacter 2 millions de personnes.**

**Cette réforme de l'assurance chômage est une véritable régression sociale qui s'attaque à nouveau aux plus précaires d'entre nous !**

### *AC! Gironde Exige :*

- L'abrogation du décret (un recours a été déposé au Conseil d'État)
- Une diminution drastique du temps de travail à 32 h
- Un revenu garanti inconditionnel à hauteur du SMIC avec ou sans travail
- L'indemnisation de toutes les formes de chômage ayant le smic pour référence
- L'arrêt des contrôles, des sanctions et des radiations
- Un financement de l'assurance chômage prenant en compte les profits et dividendes.

**Manifestation contre les précarités,  
le chômage et les exclusions  
Samedi 7 décembre 2019  
14h place de la bourse**

Écoutez l'émission "AC! Tonne" tous les mercredis à 17h sur *La Clé des Ondes* 90.10 Mhz